





L'habitat partagé clé en main pour les étudiants



Le logement, un avantage décisif pour les étudiants

Ces derniers ne peuvent pas accéder à certaines écoles s'ils ne trouvent pas un logement dès leur arrivée à Paris



Difficulté à trouver un logement (pénurie d'offres, refus des profils hors CDI...)



Coût élevé du logement, renforcé dans les zones tendues



Inconfort des logements anciens (passoire thermique, vétusté...)



Sentiment d'isolement, notamment dans les grandes villes comme Paris



La Casa, la solution conviviale qui facilite l'installation à Paris



Permettre aux étudiants de se loger dans les meilleures conditions

Communauté



Vie en colocation favorisant la **création de liens, le développement de soi et l'intégration à Paris**

Maisons de rêve



Cadre de vie confortable et convivial avec des parties communes **meublées et équipées pour la vie en communauté**

Localisation



Accès rapide au lieu de travail/étude et à Paris-centre en **moins de 30 min** en transports en commun (station métro ou RER à <1km)

Intimité



Préservation de l'intimité avec **chambre individuelle** confortablement meublée et salle de bain privée ou partagée

Services inclus



Nombreux services **inclus dans le prix** : ménage, maintenance, Internet, Netflix, livraison dîner à cuisiner, événements avec les autres Casas...

Démarches simplifiées



Une solution accessible à tous les profils, étudiants, alternants, stagiaires... dans des maisons **éligibles aux APL et Garantie Visale**







Services inclus dans le prix



Energie (électricité,
gaz) et eau



Assurances habitation +
responsabilité civile



Ménage 2 fois /semaine
des parties communes



Abonnements Internet,
Canal+ et Netflix



Evènements InterCasas
avec les autres maisons



Fonds de courses pour
achats communs



Maintenance maison et
espaces verts



Entretien et
remplacement mobilier
et électro-ménager



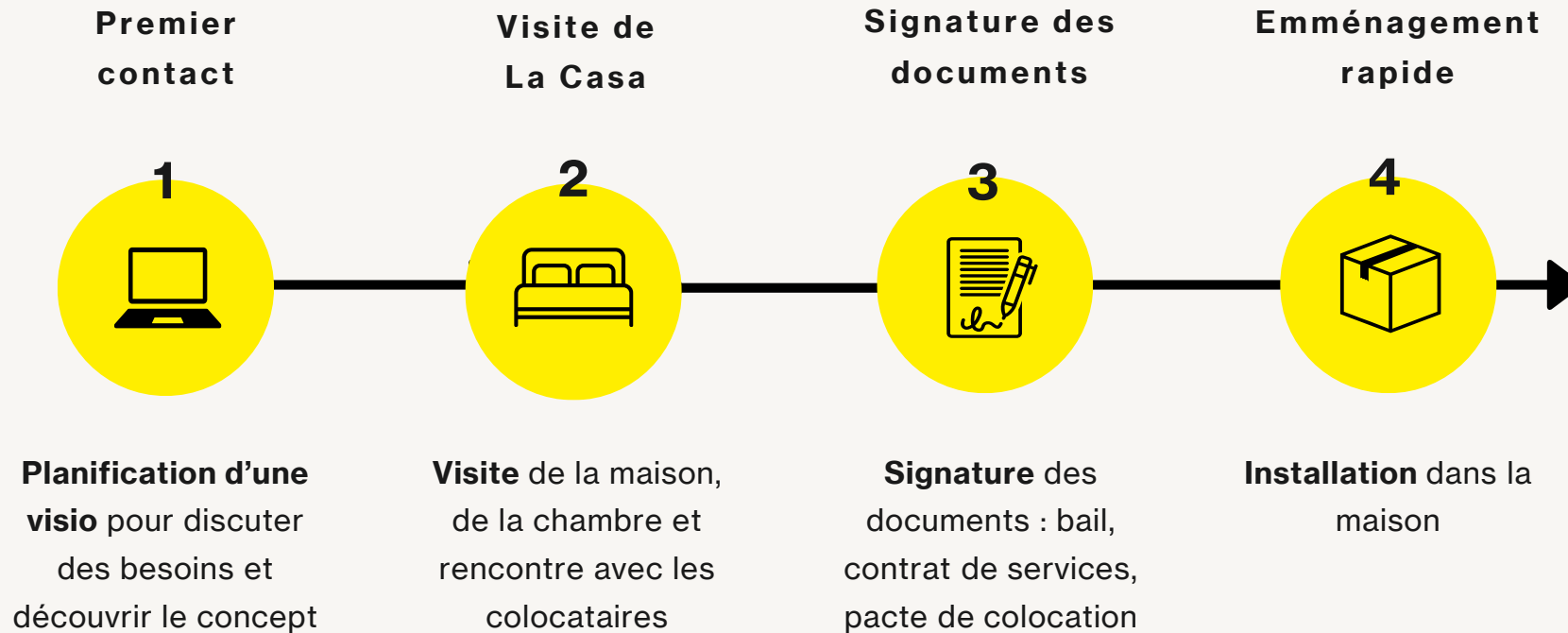
Livraison repas à
cuisiner avec les colocs,
1 fois / mois







Un parcours simple et rapide pour intégrer La Casa

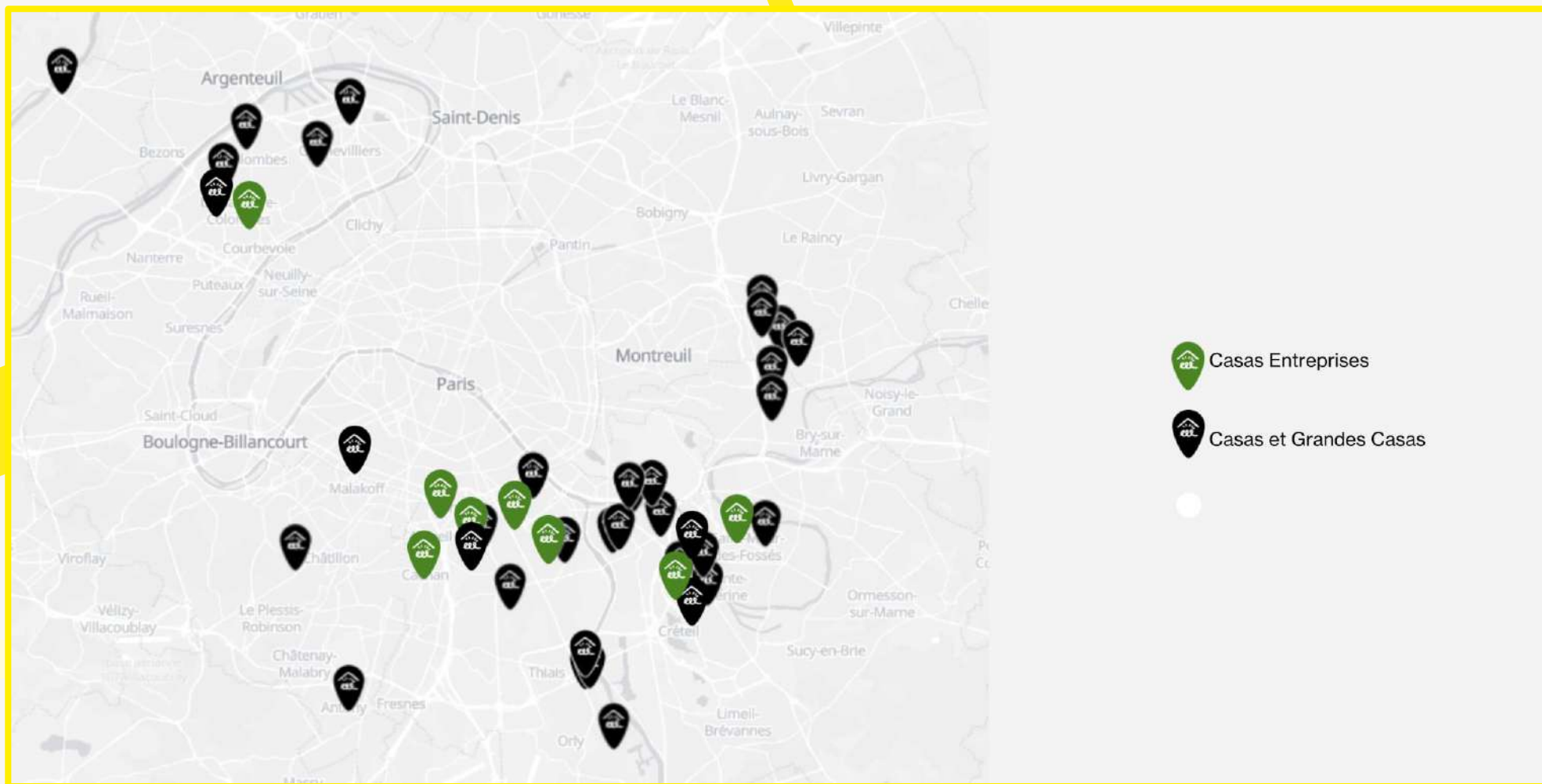






42 Casas ouvertes en Île-de-France

Toutes nos Casas sont à moins d'1km d'une station de métro ou RER. Paris-centre < 30 min





Ils nous font confiance





Un modèle à impact

Nous favorisons un immobilier responsable et le bien-être de la communauté

-30%

d'émissions carbone en
rénovant une Casa de 12
chambres plutôt que 12 studios
individuels

54%

des colocataires perçoivent La
Casa comme leur **seconde**
famille

-47%

d'émissions carbone en
partageant le mobilier plutôt
qu'en possédant chacun ses
équipements

70%

considèrent La Casa comme **un**
tremplin pour la suite





Notre expertise unique du vivre-ensemble

Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire de créateur et animateur d'habitats partagés

Guide de l'habitat partagé : un guide 100% digital détaillant toutes les informations à connaître pour une expérience optimale à La Casa



Assemblée Générale – moment privilégié de discussion formalisée entre les colocataires au sujet de l'organisation de la vie quotidienne et la gestion des tensions éventuelles



Un exemplaire en est adressé à tous les Colocataires par courrier électronique et est mis à disposition sur une plateforme partagée.

ARTICLE 4 : LES RÈGLES À RESPECTER AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

4.1. Règles de partage et de gestion des espaces communs

Cuisine :

Pour que la cuisine reste un endroit agréable, chaque Colocataire :

- Dispose d'un espace personnel pour stocker sa nourriture dans le réfrigérateur (produits frais) et dans un casier (autres produits), et ne doit pas stocker de nourriture ailleurs
- Nettoie et range sa nourriture et sa vaisselle derrière lui : personne ne doit rien laisser dans l'évier lorsqu'il quitte la cuisine, ni sur l'égoût, tout doit être rangé
- Participe à la préparation des dîners communs

Le salon et autres espaces de vie commune :

Le salon et les autres espaces de vie, en ce compris le jardin, sont des endroits qui appartiennent à tous, il convient donc de les utiliser en respectant les autres : le soir aucun effet personnel ne doit rester dans ces espaces.

De plus, les équipements communs doivent être rangés. Notamment, les meubles de jardin doivent, autant que possible, être mis à l'abri.

Il est notamment interdit de déposer des objets quels qu'ils soient sur les papiers d'étages et dans les espaces communs (chaussures, poubelles...).

Pacte de colocation – signé par les étudiants, ce pacte détaille les règles de vie à suivre pour garantir le bon fonctionnement de la maison

Les rôles Référents



Coliving



- Sont chargés de l'organisation des AG, de la transmission d'infos au staff et à leurs colocos.
- Ont un rôle administratif et sont mandataires des autres pour signer les états des lieux, et les avenants au bail.
- Sont les porte-paroles des colocataires en cas de souci.
- Si un carton rouge est attribué, ils ont mandat de l'ensemble des colocataires pour déposer le



InterCasas



- Représentent leur Casa pour toutes les animations InterCasas
- Nous transmettent le nombre de participants de leur maison à un événement (Afterwork, Atelier...).
- Participent avec le staff à des réflexions sur l'évolution des activités proposées à la communauté.
- Eventuellement, se chargent de la mise en place de leurs Apéros InterCasas.

Référents interlocuteurs privilégiés entre les colocataires et le staff pour la réalisation de tâches clés de la vie quotidienne (ménage, maintenance). Cela favorise l'implication de chaque colocataire.



Les colocataires racontent leur expérience





Les médias parlent de nous

JT 20h TF1 et France 2, Dossier coliving Les Echos



Le Monde



les Echos

LE FIGARO

Le Parisien



FAQ

- **Quels documents administratifs sont nécessaires ?**

Pour un étudiant, nous avons seulement besoin d'une pièce d'identité, un RIB, et un certificat d'éligibilité avec un de nos partenaires: SmartGarant, Garantme ou Visale (très facile à obtenir)

- **De quels équipements disposent les chambres ?**

Toutes les chambres sont meublées avec un **lit** de **140cm**, un **bureau** avec chaise, une **armoire**. Certaines chambres bénéficient d'une salle de bain privée avec toilettes, tandis que d'autres ont une salle de bain partagée avec 1 ou 2 autres chambres.

- **Qu'inclut le tarif total ?**

Le tarif comprend le **loyer**, l'ensemble des **charges** soit l'électricité, l'eau, le gaz, l'abonnement **internet** (fibre optique), l'**assurance habitation**, la **responsabilité civile**, la **maintenance**, le **ménage** des parties communes 2 fois / semaine, un **fonds de course** mensuel, les abonnements Internet, Canal+ et Netflix, la livraison d'un repas à cuisiner 1 fois / mois, et aux événements organisés régulièrement avec les autres Casas.

- **Comment se déroule les rotations ?**

La Casa gère l'ensemble du processus des arrivées et des départs. Dès que le colocataire a signé tous les documents, nous lui faisons parvenir les **codes d'accès à sa chambre**, ceux de la **maison** ainsi qu'un document d'onboarding lui expliquant les règles de La Casa.

- **Quel est le système en place pour sécuriser votre Casa ?**

A La Casa, pas de clés pour davantage de simplicité et de sécurité.

La porte d'entrée est **connectée** et s'ouvre avec un code personnel, pilotable à distance par notre équipe. De même, chaque chambre s'ouvre avec un **code individuel**.